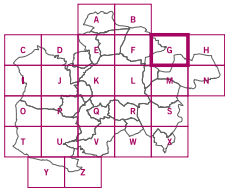


5.1 DOCUMENTS GRAPHIQUES

PLANCHE G

A0 / 1:5000



PLUI APROUVÉ LE 19 DÉCEMBRE 2025

Limites communales

ZONAGE

Limites de zones
Limites de règles thématiques (Cf. plans thématiques)

 UC	Zones urbaines de centres-bourgs et tissus anciens	 A	Zones agricoles
 UG	Zones urbaines généralistes	 A1	Zones agricoles de proximité
 UGp	Zones urbaines de projet	 A2	Zones agricoles paysannes
 UGc	Zones urbaines de cibles-jardins	 N	Zones naturelles
 UE	Zones urbaines dédiées aux activités économiques et grands équipements	 N1	Zones naturelles de proximité
 UEp	Zones urbaines de projet	 N2	Zones naturelles spécifiques
 UV	Zones urbaines vertes		
 AUG / 2AU	Zones à urbaniser résidentielles de proximité		
 AUE	Zones à urbaniser à vocation économique ou d'équipement		

Secteurs spécifiques en zones agricoles ou naturelles :	
 A	Activités
 M	Hébergements légers
 J	Jardins
 LO	Logements
 PH	Photovoltaïques
 V	Villégiatures ou arboricoles
 BY	Bords du Voyage

PATRIMOINE

Bâti remarquable	Filiat d'alignement
Bâti remarquable / petit patrimoine	Patrimoine géologique
Bâti remarquable / mur	
Ensemble urbain	
Site témoin	

PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

Espace Boisé Classé (EBC)	Espace d'intérêt Paysager et Écologique (EPIE)
Arbre isolé remarquable	EPIE - Boisement
Continuité de nature à préserver	EPIE - Espace Vert
Continuité de nature à créer	EPIE - Cœur d'Ilot
Zones et milieux humides	EPIE - Terrain et jardin cultivé

PROJETS URBAINS ET AMÉNAGEMENTS

Emplacement réservé
Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
Liminaire de protection des commerces
Liminaire de protection des rez-de-chaussée actifs
Marge de recul

MAÎTRISE DE L'URBANISATION EN ZONES A ET N

Secteur de taille et de capacité limitées (STECAL)
Bâtiment pouvant changer de destination

